

Guatemala : deux exemples de défense des droits des citoyens.

Introduction

Avec ce dossier thématique, nous avons voulu mettre en lumière des exemples de mobilisation citoyenne dans un contexte très répressif et autour des enjeux majeurs, comme c'est le cas de l'accès à la terre et aux ressources naturelles. Il nous semble important de prendre distance par rapport à nos propres difficultés et regarder de plus près des situations de vie très difficiles face auxquelles des personnes démunies sont obligées à réagir et à défendre leurs droits.

Il s'agit de cas emblématiques de mobilisation pacifique qui, nous espérons, apporteront plus de justice pour les personnes directement concernées.

Le contexte

Il est une évidence que le problème de l'accès à la terre dans les Amériques trouve ses origines dans la conquête du continent par les Européens. Partout, les terres des peuples originaires ont été privatisées et octroyées à des colons européens laissant aux populations locales la possibilité de rester sur les territoires uniquement en tant que travailleurs, voire esclaves des gros propriétaires. De plus, pour certains terrains, les divisions successives ont également appauvri quelques propriétaires qui étaient descendants de colons ou métis.

Les déclarations d'indépendance des nouvelles nations en Amérique en début du 19^{ème} siècle, n'ont rien changé pour les peuples autochtones ni pour les paysans métis appauvris. Les latifundia n'ont pas été touchés, que du contraire, leur situation privilégiée s'est vue renforcée au fil des années.

Au Guatemala, dans les régions les plus favorables à la production de cultures d'exportations (fruits, canne à sucre, etc.), les grosses propriétés ont été économiquement bénéficiaires tout au long de son histoire. C'est dans les années 50-60, que les disparités concernant la taille des propriétés terriennes ont commencé à être perçues comme un frein pour un développement « modernisateur » de

l'agriculture. Alors, dans différents pays des Amériques, il y a une vague de propositions de Réformes Agraires ayant comme finalité de permettre une industrialisation de l'agriculture, une « révolution verte », moderne et industrialisée. A cela s'ajoutaient des tentatives de démocratisation économique et sociale dans quelques pays.

Mais hélas, pour le Guatemala ces réformes n'ont abouti à rien car les entreprises agricoles, manipulées par les Etats Unis, ont poussé à une reprise du pouvoir des classes oligarchiques. La « United Fruit » est à l'origine des « Républiques Bananières », c'est-à-dire des États dirigés par des entreprises d'agro-exportation associées à des militaires.

Cette prise de pouvoir par les forces armées a eu comme conséquence au Guatemala le début d'une des guerres civiles la plus longue et la plus meurtrière des Amériques. Guatemala a été soumis à 36 ans de conflit armé où on estime à deux cent mille les personnes mortes, quarante-cinq mille les disparues et cent mille déplacées de leurs terres. La cruauté de cette guerre interne est presque inimaginable. Et, son origine se trouve, bien évidemment, dans les inégalités et l'injustice concernant notamment, la propriété de la terre.

A la fin de l'année 1996, et après de multiples négociations, les parties en conflit signent les accords de paix, où on établit une série de mesures à prendre afin d'éviter le retour de la violence. Quelques-unes cherchent à diminuer les inégalités, qui ont été reconnues comme la source des principaux problèmes du pays. C'est ainsi qu'on crée deux institutions qui ont comme but le soutien à l'agriculture familiale paysanne. Pour y arriver, il faut que cette population accède à des parcelles de terres ayant une taille suffisante pour assurer une production de base. On a créé le « Fondo de Tierras » (FONTIERRA) et le Secrétariat des Affaires Agricoles (SAA) qui ont comme cahier de charge, l'accès à la terre, mais aussi, la création de conditions pour un développement rural plus intégral. Mais ces institutions n'ont pas reçu les ressources nécessaires pour mener à bien leurs tâches. Qui plus est, elles fonctionnent dans un contexte néolibéral qui libéralise l'accès à la terre. Alors, le résultat est presque évident: la concentration de la terre avance, les entreprises d'agro-industrie et d'extraction de ressources naturelles s'approprient des grandes extensions de terrain,

et l'octroi de terres pour les populations rurales pauvres se fait de manière presque anecdotique.

Des organisations de la société civile qui soutiennent et encouragent un développement durable et égalitaire au Guatemala, tel que SERJUS¹, parlent de l'histoire de Guatemala comme d'une histoire de pillages à répétition depuis l'arrivée des Européens jusqu'à aujourd'hui : colonisation, militarisation en faveur de l'agro-industrie, néolibéralisme à la campagne, sont quelques moments phares des dépossessions successives.

A l'heure actuelle, ils existent différents types de dépossessions (ou spoliation) de terrains des communautés. Ici, on présentera deux cas-types de conflit actuel pour l'accès et l'utilisation de la terre. Un cas concerne l'appropriation classique de la part des gros propriétaires de terres communautaires pour développer l'agro-industrie des produits d'exportation (canne à sucre, palme africaine, banane, café).

L'autre cas concerne l'exploitation abusive des terrains communautaires par des entreprises d'extraction et/ou la surutilisation de ressources naturelles (sable, eau, minerais).

Mais avant d'exposer des cas illustratifs, voici quelques chiffres qui rendent compte de cette inégalité profonde : 15.472 propriétés (1,82%) ayant plus de 45 hectares possèdent 56,59 % de la surface productive. Et 92% des propriétés ayant moins de 7 hectares ne possèdent pas plus que 21,9% de la même surface productive. Cela veut dire que des 1,3 millions de familles rurales (la plupart indigènes), 37% ne possède aucune parcelle et 28% possède moins d'un hectare. En termes de pauvreté, cela implique que les 92% des producteurs agricoles qui se trouvent sous le seuil de pauvreté occupent 21,7% des parcelles de terres. 2% des producteurs commerciaux (ou qui sont considérés comme pratiquant l'agro-commerce fondamentalement orienté au marché international) accaparent les 65,4% des terres, qui -de plus- sont les plus productives. Cette structure de propriété de la terre est déterminante pour la prolongation, voire l'aggravation de la pauvreté à la campagne².

¹ SERJUS : Servicios jurídicos y sociales, ONG d'éducation populaire et de développement communautaire (www.serjus.org.gt)

² Mario Sosa Velásquez, Revista Eutopia, año 2, enero-junio 2017.

En ce qui concerne les entreprises extractives qui occupent des espaces communautaires, il s'avère difficile de trouver des informations actualisées au niveau national. Mais quelques données permettent de se forger une idée de l'ampleur de la situation. En 2011, l'Institut d'électrification (INDE) avait déjà répertorié 140 projets hydroélectriques qui se trouvaient tous dans des territoires appartenant à des communautés indigènes et/ou dans des aires protégées et dont aucune assemblée consultative n'avait eu lieu. Pour ce qui est de la production d'agro-carburants (principalement à base de palme africaine ou de canne à sucre), on estime que la superficie de production de palme africaine était de 100.000 hectares. Et que la production de canne à sucre pour la transformation en éthanol s'étendait sur 261.000 hectares. Finalement, en ce qui concerne des licences d'exploitation minière, une recherche d'AVANCSO montrait qu'en 2010 il y avait 54 licences distribuées dans tout le pays³.

Polochic, le cas d'expulsion des populations originaires de leurs terres en faveur des gros propriétaires

Polochic est le nom d'une rivière, dans les départements de Alta Verapaz et d'Izabal, qui se situe à 240 kilomètre à l'est de la capitale et qui est entourée par la vallée du même nom. Il s'agit de bonnes terres dans une région chaude, ce qui est favorable à des cultures d'exportation. Elle présente également un intérêt pour des productions destinées aux agro-carburants⁴. Des populations maya q'eqchies et pocomchis n'ont alors évidemment pas beaucoup de chances de pouvoir rester dans des territoires étant donné qu'ils présentent des potentialités d'exploitation économique. Il était écrit que des conflits importants allaient surgir dans ces terres, et que Polochic deviendrait presque un cas d'école pour illustrer les dépossessions et les pillages dont sont victimes les populations indigènes. Polochic est aussi un symbole de la lutte que celles-ci mènent pour que leurs droits soient respectés⁵.

³ Moreno-Salvado, Avancso, Industrias y Proyectos extractivos en Guatemala : una mirada global, IPE, 2017

⁴ Frères des Hommes, brochure « Accaparement des terres », 2011

⁵ Plusieurs ONG internationales, dont quelques belges, ont déjà exposé ce cas et pris la défense des populations expulsées.

Au 19^{ème} siècle, la vague de privatisations de terre arrive aussi à Polochic. Les terres de la vallée sont privatisées et distribuées à des « propriétaires » blancs. Ceux-ci permettent que la population originaire (mayas-q'eqchies) travaillent dans cette zone en échange d'une partie de la production ou d'un paiement comme location. Pendant des décennies et pour des questions de marché, il y a eu moins d'intérêt économique pour ces terres, ce qui a fait que les populations originaires ont pu entamer des procédures d'achat des propriétés. Mais, il a suffi que quelques entreprises de familles de l'oligarchie retrouvent un intérêt commercial pour cette zone, pour que les populations qui y habitent ne puissent plus poursuivre les démarches pour devenir des propriétaires légaux. Et, en début des années 2000, les familles en question, en alliance avec le pouvoir et les militaires, commencent les expulsions violentes des populations originaires qui y habitent et qui y cultivent.

La situation arrive à son point le plus critique en mars 2011, quand 800 familles de 14 communautés ont été éjectées de ces terres par des gardes de sécurité de l'entreprise Chabil Utzaj, qui agissaient en concertation avec plus de mille membres de l'armée et de la police nationale. Il y a eu des victimes mortelles, des blessés, des arrestations arbitraires. Et, pour empêcher que les familles retournent à leurs terres, on a brûlé les maisonnettes et tout ce qui se trouvait dedans et à l'extérieur, c'est-à-dire, les cultures. A l'occasion, le dirigeant du CUC⁶, Daniel Pascual, a déclaré : « *aucun enfant de la terre ne peut brûler de cette manière les cultures et les maisons, car celui qui le fait ne connaît pas à quel point on doit respecter le maïs, le haricot et les personnes. Car la terre n'est pas seulement un lieu de production, elle est l'héritage qu'on doit laisser à nos enfants* ».

D'autres expulsions se sont succédé, avec une telle violence que Polochic devient un « drapeau de lutte », un symbole de défense de la terre et des familles des peuples originaires. Des campagnes de dénonciation ont eu lieu au Guatemala et au niveau international menées par différentes organisations humanitaires et de coopération. Et cela a eu comme effet que la CIDDDH (Commission Interaméricaine pour les Droits Humaines), active au Guatemala grâce aux accords de paix signés en 1996, a

⁶ CUC, Comité de Unidad Campesina (www.cuc.org.gt), mouvement paysan qui compte avec environ 30.000 membres et qui a une longue trajectoire de lutte au pays. CUC est également membre de Via Campesina.

dicté des mesures conservatoires⁷ en faveur de ces 800 familles. C'est ainsi que le gouvernement actuel –comme d'ailleurs, les précédents- ont l'obligation de faciliter l'accès à des terres à ces familles. L'Etat doit également mettre en place des programmes sociaux afin que ces familles pauvres aient accès à la santé, au logement, à l'éducation, et aux services de base. Dans ce sens, on peut dire que les campagnes nationales et internationales ont porté leurs fruits, car c'est bien l'État Guatémaltèque qui doit veiller à ce que cela devienne réalité.

Malheureusement, FONTIERRA donne au compte-goutte les titres de propriétés. De plus, les familles doivent s'engager à payer ces terres même si les conditions sont relativement favorables pour les paysans. En juin 2018, FONTIERRA a encore octroyé deux propriétés, ce qui fait que des 800 familles expulsées en 2011, seulement 379 ont reçu des terres. Cela est le fruit de sept ans de lutte, négociations et de répression. Il reste encore 421 familles qui doivent avoir l'accès définitif à la terre. Ces dernières années, la dénonciation de cette situation faite par les organisations internationales a diminué. Mais le CUC persiste : « *nous poursuivrons notre lutte à côté de ces communautés, jusqu'à ce qu'elles obtiennent toutes leurs terres et des conditions pour y vivre* »⁸. Il est clair que la vitesse de l'application des mesures conservatoires n'est pas celle que les familles attendaient. Mais, espérons que, d'ici quelques années, pour toutes ces familles originaires, leur droit fondamental d'exister sur leurs terres, sera respecté. En voyant la situation générale du Guatemala, cela ne sera possible que si les mouvements sociaux et les organisations de la société civile nationales et internationales, continuent à s'intéresser à ce cas, et, de ce fait, continuent à faire pression sur le gouvernement, afin que celui-ci respecte son engagement face aux peuples du Guatemala et face à la communauté internationale. Et espérons également que ces terres ne deviennent encore une fois, trop intéressantes pour l'agro-industrie, car si c'est le cas, les peuples originaires auront très peu de possibilité de vivre en paix dans leurs terres !

⁷ Disposition par laquelle, dans l'attente d'une décision définitive, un juge saisi par le créancier, décide de placer un bien du débiteur sous-main de justice afin d'assurer l'efficacité des mesures d'exécution qui seront prises une fois les délais de recours passés ou les recours épuisés. frappé d'opposition ou d'appel. Dictionnaire du droit privé, Braudo.

⁸ José Cubur, chargé de la communication, au sein du CUC.

Palajunoj contre l'extraction de ressources naturelles

Au sud de Quetzaltenango (haut plateau, au sud-ouest de la capitale, Guatemala-Ville) se trouve la vallée et la communauté de Palajunoj. Depuis quelques années, des entreprises d'extraction minière, de roche et de cajous, ainsi que de sable pour la fabrication de ciment, se sont installées près du volcan Santa María et dans les collines qui se trouvent juste à côté de la vallée. Bien évidemment, la vallée est habitée par des populations locales quiches⁹ qui sont les propriétaires « naturels » de ces terres. Et, en tant que peuples originaires, ils ont droit à avoir un mot à dire sur leur propriété. Car selon la convention N°169 de l'OIT, avant de décider ce qu'on exploite dans une zone, il faudrait consulter les peuples indigènes qui l'habitent. C'est eux qui doivent se prononcer sur l'utilisation à donner à ces terres. Ces consultations doivent se faire sous forme d'assemblées communautaires. 21 pays ont ratifié cette convention, dont le Guatemala, mais pas la Belgique¹⁰. Alors, si les entreprises privées respectent l'engagement pris par l'État Guatémaltèque, et si celui-ci fait appliquer les principes approuvés, la population de 10 communautés situées à Palajunoj aurait dû être consultée avant que les travaux extractifs ne démarrent. Hélas, rares sont les institutions privées et gouvernementales qui respectent ce principe, et ce qui se passa dans cette vallée n'est pas une exception !

« Dans notre communauté, dit Ana, nous souffrons de ce mégaprojet d'extraction de ressources minières. Des communautaires qui étaient des propriétaires auraient vendu des parcelles de montagne aux entreprises, ignorant tout ce que cela pouvait entraîner de négatif pour les habitants de la vallée. Moi, j'ai 21 ans, et j'ai un procès auprès de la justice pour avoir bloqué la route qui mène aux points d'extraction, dans la montagne. En fait, les entreprises ont dévié les cours d'eau et ont coupé les

⁹ Dans la vallée de Palajunoj se trouvent 10 communautés: Las Majadas, Bella Vista, Xecaracoj, Chuicavioc, Chuicaracoj, Tierra Colorada Alta, Tierra Colorada Baja, Llano del Pinal, Candelaria et Xepache. Chacune a sa propre organisation et ses propres autorités communautaires, comme les maires communautaires ancestrales et auxiliaires.

¹⁰ C'est ce que stipule la convention de l'Organisation Internationale du Travail. L'OIT est un organisme spécialisé de l'ONU qui s'est intéressé à l'amélioration des conditions de travail et de vie des peuples indigènes, qui ont assez souvent été exploités comme force de travail. En 1989, l'OIT a approuvé la convention N°169 concernant les peuples indigènes et tribaux. Cette convention établit les droits des peuples indigènes tels que : l'autodétermination ; la propriété et la possession des terres qu'ils occupent traditionnellement ; la consultation et la participation aux décisions de toute situation qui les concerne ; la décision sur le type de développement qu'ils veulent avoir, selon leurs critères propres ; le respect de leur intégrité, leur culture et leurs institutions.

arbres au pied de la montagne, pour faciliter l'extraction et le transport des matières premières. Cela a fait que, lors des saisons pluvieuses, toutes nos cultures situées dans la vallée, ont été inondées. Et cela à répétition, malgré le dialogue que nous avons tenté d'avoir avec les responsables des entreprises et avec les autorités locales. Qu'est-ce qu'on pourrait faire d'autre, vu que les travaux de déviation de l'eau et de déforestations de la zone continuaient, malgré notre opposition ? »

« Nous avons résisté pendant un mois, au bord de la route, afin de bloquer le passage des camions des entreprises. Les entreprises ont répondu avec un dispositif légal qui permet d'accuser toute personne qui empêche la libre circulation de biens et des personnes. Voilà que moi-même, avec six autres communautaires, nous nous trouvons face à la justice, avec six charges : extorsion, terrorisme, résistance organisée, empêchement de libre circulation.. etc. Les entreprises font cela surtout pour faire peur, afin que personne d'autre n'ose s'opposer à leurs plans d'extraction. Au moment où les camions arrivaient, j'ai proposé de démarrer un dialogue. Cela les a rendus furieux, et les camionneurs et d'autres représentants des entreprises ont commencé à nous insulter. Alors, je suis allée déposer plainte, et voilà que moi et mes compagnons de lutte, nous nous trouvons face à la justice. Or, personne n'a demandé à la communauté si on voulait qu'il y ait des entreprises minières dans notre vallée. On aurait dû faire une assemblée communautaire pour approuver ce type d'œuvre. Voilà ce qui se passe au Guatemala : les victimes seront jugées et condamnées. Il est bien évident que j'ai des intimidations et de menaces, ici cela est courant. Mais, avec le soutien de SERJUS, on a créé une association, nous sommes environ 50 personnes à nous mobiliser activement pour empêcher que les entreprises continuent à faire ce qu'elles veulent dans notre territoire ! »

A Palajunoj, ce n'est pas seulement la déviation des cours d'eau et la déforestation – ayant comme conséquence des inondations de la vallée- qui pose problème. C'est aussi les explosions qui ont lieu près du volcan Santa Maria, ce qui ne rassure pas les habitants des alentours. C'est aussi la pollution de l'air avec de la poussière qui se dégage de l'extraction des matériels. Et, pour finir, le bruit constant des explosions et des glissements de terrain que provoquent les entreprises avec leur travail.

« On est passé de vivre dans une vallée paisible à habiter un chantier minier, avec tous les problèmes que cela entraîne. On aurait dû nous consulter, c'est le gouvernement guatémaltèque qui s'est engagé à le faire ! Tout a commencé il y a environ 15 ans, quand les entreprises sont venues exploiter ce territoire. Pendant en certain temps, nous avons cru qu'il y aurait du travail pour nous, alors, nous avons accepté leur exploitation ».

« Un dimanche, quand j'avais 9 ans, nous avons vu arriver des camions, des machines, des grues qui commençaient à travailler en vitesse dans notre montagne. Nous étions éblouies par ce travail, et nous n'avons rien dit. Après, en grandissant, je me suis présenté pour travailler dans une des entreprises. Je commençais à 5 heures du matin et restais jusqu'à 11 heures du soir. Au début, j'ai accepté ces conditions de travail, mais petit à petit j'ai commencé à demander des améliorations. C'est en ce moment que j'étais jeté à la porte », dit Eleuterio, dirigeant de la communauté. « Mais je ne me suis pas arrêté dans ma lutte. Je connais l'entreprise de l'intérieur, je sais ce qu'ils font, alors, j'ai commencé à demander qu'on respecte l'environnement de nos communautés. Les routes qu'empruntent les camions appartiennent aux communautés ; les cours d'eau sont à nous aussi. Nous exigeons que toutes ces ressources nous reviennent ! »

Comme les entreprises se sont heurtées à la détermination des habitants de Palajunoj, elles ont pris des stratégies parallèles afin de poursuivre leur travail: criminaliser les dirigeants, offrir de l'argent à certains d'entre eux, et offrir à la population des avantages, comme, par exemple, faciliter l'installation d'un marché pour que les paysans de la localité puissent vendre leurs produits.

« Mais nous ne lâcherons pas si vite nos terres ! » Avec le soutien des organisations non gouvernementales, les communautés activent aussi leurs propres mécanismes de défenses, comme par exemple, la mobilisation et la dénonciation par la voie légale. Mario, un autre dirigeant, explique : *« nous sommes au bord du volcan et, pour cette raison, cette terre est alors un territoire protégé, selon la loi. Pour pouvoir l'exploiter, il faudrait une licence spéciale, ce que l'entreprise ne l'a pas. Nous, les communautaires, avons recherché cette information car une ONG nous avait signalé que ce cas de figure est récurrent au Guatemala. Et, nous avons trouvé la*

faillie ! C'est pour cela que nous avons introduit un recours et nous espérons le gagner. Le problème c'est que la justice est trop lente, mais il y a forte chance qu'on gagnera ».

En attendant, on se mobilise, on fait des marches, on bloque les chemins, on exige la diminution des volumes d'extraction..... « *nous restons actifs et vigilants car si on baisse les bras, s'il y a le moindre découragement, il n'y aura plus d'espoir pour nos communautés ».*

Cecilia Díaz Weippert

Frères des Hommes